



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Déclaration des représentants de la FNEC FP-FO de l'académie de GRENOBLE au CTA du 08 octobre 2021

Le discours du ministre Blanquer, promettant « un effort considérable » sur les salaires des personnels administratifs des EPLE et des services académiques : « 22 millions d'euros, ce n'est pas rien ! » est indigent. Sans augmentation ni réévaluation du point d'indice de qui se moque-t-on ! Le niveau de paupérisation des personnels de notre ministère devrait appeler notre ministre et ses représentants à plus de mesure dans la publicité autour de ses annonces.

Nous avons déjà eu droit à ce discours avec les enseignants ! 240 Millions d'euros dédiés à l'attractivité de la filière enseignante, cela s'est traduit, par une aumône d'une trentaines d'euros pour les neufs premiers échelons. Une misère !

Alors que le SMIC suis mécaniquement l'augmentation du coût de la vie avec une revalorisation de 2%, les traitements des personnels de l'Education nationale comme de l'ensemble des fonctionnaires, restent gelés et le pouvoir d'achat continuer de baisser. Nous avons perdu 20% de pouvoir d'achat de 2000 à 2020. Nous venons de perdre 2,1 % en une année !

Le plan du ministre promet la revalorisation des IFSE et le plafonnement de l'abattement des personnels logés à 15%. En réalité dans notre académie, les revalorisations seront minimales pour la majorité des personnels administratifs. Concernant le plafonnement à 15% pour les IFSE des personnels logés, l'abattement restera largement au-dessus de ce taux pour certains.

Mais de qui se moque-t-on ?

FO rappelle ses positions : les revalorisations salariales sont urgentes pour les personnels de toutes catégories, titulaires comme contractuels. Dans notre ministère comme dans l'ensemble de la Fonction publique, la politique salariale doit passer par le point d'indice. Il y a urgence à mettre un sérieux coup d'arrêt à la paupérisation des agents du Service public de l'Education nationale. Toute ambition relative à l'attractivité des métiers passera d'abord par là.

FO rappelle que le traitement indiciaire subit une attraction vers le SMIC pour tous les agents, titulaires et contractuels. Rappelons aussi qu'en 1983, l'écart de rémunération entre le premier échelon d'Attaché et le SMIC était de 75%, alors qu'en 2021 il est inférieur à 15%.

Alors que le Grenelle a montré la nécessité de revalorisation des salaires, moteur de l'engagement au travail, nous demandons l'ouverture de véritables négociations sur la revalorisation du point d'indice qui permettra à tous de voir une véritable revalorisation.